CRAPONNE MAGAZINE



6 I GÉNÉRATIONS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : PRÉPARER LA RENTRÉE DES TOUT-PETITS 9 I QUALITÉ DE VIE INCIVILITÉS DU QUOTIDIEN : TOUS CONCERNÉS ! 11 I ÉCONOMIE LANCEMENT D'UN MARCHÉ BIOLOGIQUE

EN IMAGES



∠ Fête de la Petite Enfance le 5 juin.

De nombreux parents et enfants des structures d'accueil se sont réunis pour la 1^{ère} Fête de la Petite Enfance. Un goûter a été proposé (offert par Intermarché de Craponne) suivi d'une "guinguette des minis" animée par des musiciens.



Dans le cadre
du concours de
fleurissement
« Générations
Jardins », un atelier
sur la biodiversité
était proposé par la
Municipalité, le Sagyrc et
l'association Naturama.
Une vingtaine de
personnes s'était réunie
au Pré au Cheval le 23
mai dernier.



CRAPONNE MAGAZINE

Magazine d'information municipal de la ville de Craponne Édité à 5500 exemplaires. Parution birnestrielle. Gratuit.
Directeur de la publication : Alain Galliano, Maire de Craponne
Rédaction : Service communication
Crédits photos : Service communication, Thinkstock,
Jean-Luc Mège photographie, les associations.
Création graphique et mise en page : Pagina communication
Impression : Imprimerie Courand et Associés (ICA) - Imprimé sur un papier PEFC
issu d'usines ISO 140001 respectant les règles de la gestion durable des forêts.





Pour tout renseignement concernant l'espace publicitaire, contacter le Service Communication au 04 78 57 82 82 ou par mail: infomairie@mairie-craponne.fr







↑ Fête de la Musique, une belle réussite!

Le programme éclectique a séduit un public venu nombreux pour fêter l'arrivée de l'été en musique. Un grand merci à tous les participants.

↑ Les Foulées Craponnoises. 680 écoliers des 4 groupes scolaires ont parcouru les rues de Craponne, le 20 mai dernier. Beau succès pour cette 1ère édition, remportée par les élèves de l'école Jeanne d'Arc.

OMMAIRE

4-5 | ACTUALITÉS

6 | GÉNÉRATIONS

7 | ÉDUCATION

8-9 I QUALITÉ DE VIE

10 | ÉVÉNEMENTS

11 | ÉCONOMIE

12-15 | DOSSIER Conjuguer sécurité et proximité

16-21 | TEMPS LIBRE

22 | EXPRESSIONS DES ÉLUS

23 | BLOC NOTES



Sécurité : une ambition collective

Actes d'incivilités. dégradations, bruits intempestifs (notamment en provenance des piscines), vitesses excessives, stationnements gênants... de nombreux Craponnois m'ont interpelé ces dernières semaines et me font part de leur agacement, voire de leur colère. Ils ont raison! La période estivale ne doit pas nous faire oublier nos bonnes habitudes en matière de « bon voisinage » et de sécurité publique. Notre Commune est réputée pour sa tranquillité, nous devons œuvrer ensemble pour la préserver. Vous pourrez d'ailleurs lire, en pages centrales de ce magazine, un dossier consacré à notre politique de sécurité de proximité.

La rentrée se profile et nous promet déjà de belles animations, avec, dès le 3 septembre prochain, le lancement d'un marché biologique chaque jeudi après-midi, le Forum des associations les 4 et 5 septembre, les Journées européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre, l'exposition "La Palette" du 26 septembre au 4 octobre ou encore l'accueil des nouveaux arrivants sur la Commune le 17 octobre en Mairie.

Bel été à toutes et à tous et rendez-vous en septembre!

Bien à vous.



Votre maire, ALAIN GALLIANO

ACTUALITÉS



VIE LOCALE

Forum des associations

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le Forum des associations aura lieu cette année le vendredi 4 septembre de 17h à 21h et le samedi 5 septembre de 9h à 12h, Espace Rébuffat. Renseignements en Mairie: 04 78 57 82 82

EN CHIFFRE

163

lycéens sont venus réviser leur bac à la Médiathèque l'Odyssée, épaulés par des enseignants bénévoles, dans le cadre des journées « Objectif Réussite », du 9 au 16 juin 2015.



RAPPEL

Rallye des Blanchisseurs dimanche 6 septembre

Organisé par la section cyclo du Patronage Laïque de Craponne, il est ouvert à tous, licenciés ou non, adultes, et mineurs accompagnés d'un adulte responsable.

Au choix : les « circuits route » (115, 80, 63 km), et les « randonnées VTT » (20, 32, 42 et 52 km). Ravitaillements tout au long des parcours, épreuve non chronométrée sur des routes ou des chemins entièrement balisés, petite collation finale.

Plus d'infos : départ salle des Enfants de Craponne.

Renseignements 04 78 57 28 60 D

ZOOM SUR...

De dispositif « Culture pour tous »



« Culture pour tous » est une association qui lutte contre l'exclusion et les discriminations en facilitant la participation à la vie culturelle des personnes en difficulté. L'Espace culturel Eole adhère à « Culture pour tous » en proposant des places gratuites pour tous les spectacles de la saison culturelle et toutes les séances de cinéma. Pour plus d'informations sur ce service, vous pouvez vous adresser au Pôle Social "Colette Frainier", 1 place Charles de Gaulle - 04 78 57 82 81



APPEL À CONTRIBUTION

Préparation des 60 ans du marché de Craponne

A l'occasion du 60ème anniversaire de sa création, le 10 octobre prochain, la Municipalité et le GREHC organisent une exposition retraçant l'évolution du marché durant ces six décennies. Afin de proposer une exposition riche en images, nous recherchons des textes, photos ou tout autre document illustrant l'histoire de notre marché. Si vous en possédez, merci de les envoyer par mail : infomairie@mairie-craponne.fr. Vous pouvez également venir en Mairie pour les faire scanner

PATRONAGE LAÏQUE

Un sixième titre national!

Les volleyeuses du PLC ont participé en mai dernier aux finales du Championnat de France FSGT, rassemblant pas moins de 24 équipes. En demi-finale, l'équipe FSGT1 de Craponne a battu Bron VBALL sur le score de 3 sets à 2. Cette victoire a permis aux filles d'accéder à la finale contre Paris et de récupérer leur titre, après une belle victoire 3 sets à 0. Une première bonne nouvelle pour le club qui a de bonnes raisons d'espérer de nouveaux titres cette saison avec des équipes bien classées dans les différents championnats



En bref...

Restez connectés!

Retrouvez toute l'actualité de Craponne sur Facebook, à la page « Ville de Craponne ». N'hésitez pas à « aimer la page » (si vous avez un compte Facebook), à commenter les publications et à les partager.

Accueil des nouveauxCraponnois

Vous êtes nouvel arrivant sur la Commune ? La Municipalité et l'association Accueil des Villes Françaises vous invitent à mieux connaître Craponne, le samedi 17 octobre 2015 à partir de 14h30 (visite guidée et verre de l'amitié). Sur inscription en Mairie ou sur www.mairie-craponne.fr, rubrique « contact ».

Loisirs

Le groupe de danses folkloriques auvergnates GERGOVIA recherche des danseuses et danseurs (adultes et enfants). Répétitions le mardi soir à 20h15 à l'Espace Rébuffat. Renseignements au 06 13 59 78 18 ou 04 78 56 21 40.

Fermeture de la Mairie en août

La Mairie sera fermée les samedis 1^{er}, 8 et 15 août 2015.

GÉNÉRATIONS

SENIORS

Des déjeuners

en toute convivialité

Le repas « grenouilles » du 19 mai à la Résidence Saint-Exupéry a remporté un vif succès avec plus de quatre-vingt participants. Nous vous rappelons que le restaurant de la résidence est ouvert aux personnes extérieures à la résidence et habitant Craponne, et qu'il propose chaque mois un repas festif. Après le déjeuner, les personnes peuvent également participer aux animations de la résidence, de 15h30 à 17h30 (sauf le week end)





Plus d'infos : menus consultables à l'entrée du bâtiment (15, rue Centrale) ou renseignements par téléphone au 04 78 44 60 26.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Préparer la rentrée des tout-petits

maternelles Les assistantes agréées de Craponne peuvent aller chercher vos enfants à l'école à 12h et les garder jusqu'à votre retour. Cet accueil individuel est une solution adaptée pour les enfants qui entrent pour la première fois à l'école en leur offrant un temps de repas et de repos en plus petit nombre. Le Relais Assistantes Maternelles « Les Coccinelles » (intégré à la Maison de l'Enfance Albert Vidal) est présent pour vous renseigner sur les disponibilités en périscolaire des assistantes maternelles, les aides accordées par la CAF et les démarches administratives



Plus d'infos : 04 78 57 41 41 ou ram.craponne@slea. asso.fr



POINT INFO PARENTS

Mode d'emploi

Le Point Info Parents (PIP) est un service d'information et d'orientation qui facilite vos démarches et vous aide dans votre recherche d'un mode de garde pour votre enfant. Il enregistre également les demandes d'inscription en crèche pour les accueils supérieurs à 20 heures par semaine, en vue d'un passage en commission d'attribution des places en novembre, février ou mai. Des permanences d'accueil sur rendez-vous se tiennent deux mardis après-midi par mois



Prochaines permanences les mardis 8 et 15 septembre, 6 et 13 octobre de 14h à 17h30. Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous en contactant le service Enfance Famille au 04 78 57 81 11.

ECOLES PUBLIQUES

Modification du périmètre scolaire

Les prévisions d'inscriptions pour la rentrée de septembre 2015 imposent une prudence dans la répartition des écoliers sur Craponne. Nous avons en effet constaté une hausse des inscriptions sur les groupes scolaires de la Gatolière et du Centre (densification importante de l'hypercentre de Craponne), au détriment de Philippe Soupault. Si les projections comportent une part d'aléa importante, cette situation fait apparaître, à périmètre constant, un déséquilibre sensible entre les effectifs des écoles. Afin de permettre une meilleure utilisation des équipements publics, il a été voté au Conseil Municipal du 18 mai dernier l'ajustement de la carte scolaire, qui devrait permettre un meilleur équilibre entre les groupes scolaires. Ce nouveau périmètre s'applique uniquement aux nouveaux inscrits pour la rentrée 2015/2016 et ne concerne pas les regroupements de fratrie.



Nouvelle animation bridge

Une animation bridge a été proposée en fin d'année scolaire à un groupe d'élèves de CM2 de l'école du Centre. Les séances, encadrées par des bénévoles du Bridge Club de Craponne, ont suscité un réel engouement de la part des enfants. Ceux qui le souhaitent pourront poursuivre cette activité extra-scolaire au collège J. Rostand, qui propose également des temps de jeux animés par le Bridge Club de Craponne au sein de l'établissement

ZOOM SUR

Le dispositif

Cap Jeunesse

« Cap Jeunesse » est une aide financière municipale qui favorise l'accès des enfants Craponnois (scolarisés jusqu'au CM2) aux activités sportives ou culturelles des associations de Craponne. Cette aide est déterminée en fonction des revenus du foyer et du nombre d'enfants à charge. Sur l'année scolaire 2014/2015, 34 familles (soit 51 enfants) ont bénéficié de cette aide de la Municipalité, pour un montant total de 2 577.07 €. ▶



Le dossier pour l'année 2015/2016 sera distribué plus d'incos dans les cartables au mois de septembre. Renseignements au Centre Communal d'Action Sociale : 04 78 57 82 81.

QUALITÉ DE VIE

URBANISME

Divisions parcellaires

et urbanisme

Devant la multiplicité des demandes de divisions de parcelles pour construire des maisons (le plus souvent sur des terrains d'une superficie de 250/300 m²!), la Municipalité en appelle à la responsabilité des propriétaires, aménageurs et lotisseurs. En effet, cette mesure, qui résulte des orientations de la

En effet, cette mesure, qui résulte des orientations de la loi ALUR, entraîne irrémédiablement une densification incontrôlée de la Commune, ne correspondant à aucune logique d'aménagement du territoire ou de « bien vivre ensemble ». D'ailleurs, de nombreux dégâts collatéraux sont constatés (urbanisme, voirie, cadre de vie dégradé, problèmes de voisinage, droit privé, etc.). Devant la petitesse des parcelles proposées, ou le manque de permis d'aménager, ne permettant pas des aménagements réfléchis et qualitatifs, la Municipalité durcit le ton et utilise tous ses pouvoirs afin que la physionomie de la Commune et la qualité de vie des Craponnois soient préservées. Pour cela, chaque dossier fait l'objet d'un examen attentif en amont des autorisations d'urbanismes.

Pour préserver notre avenir : gardons notre bon sens!

CENTRE-VILLE

Stationnement

en zone bleue





Pour favoriser l'accès aux commerces, une partie du centre-ville est en zone bleue, autorisant le stationnement gratuit des véhicules pendant 1h30 (une zone est limitée à 15 minutes, au niveau de la crèche Bib&Bul).

Rappel: depuis le 01/01/2012, un nouveau modèle de disque doit être utilisé (disponible dans les commerces). Après plus de trois années de tolérance sur la Commune, la non-utilisation de ce disque est à présent sanctionnée par une amende de 17 euros

RAPPEL



Brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts n'est pas autorisé (arrêté du 8 février 2008, n°08 256 P.).

Tous les déchets verts doivent être déposés en déchetterie (Francheville ou Saint-Genisles-Ollières) ou compostés (pour les déchets de jardin, de tontes ou alimentaires). Le broyage des végétaux peut également servir de paillage des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol

PLU-H 2016

Réunion publique reportée

La réunion de concertation publique, initialement prévue le 3 juillet, **a été reportée au jeudi 10 septembre 2015 à 19h,** salle des Enfants de Craponne (avenue Jean Bergeron).

Un cahier de concertation PLU-H est à votre disposition, les matins, au service Urbanisme de la Mairie. Plus d'information sur www. grandlyon.com/mavilleavenir

CITOYENNETÉ

De l'incivilités du quotidien :

tous concernés!

CRAPONNE EST UNE VILLE À TAILLE HUMAINE OÙ IL FAIT ENCORE BON VIVRE. MAIS NOTRE QUALITÉ DE VIE PASSE AUSSI PAR LE CIVISME ET LE RESPECT DU CADRE DE VIE.

Le maintien de la propreté est donc l'affaire de tous. En effet, la multiplication des incivilités engendre un coût pour la Commune (et donc pour chacun d'entre nous), accroît le sentiment d'insécurité, mais aussi la délinquance...

Quelques exemples concrets... qu'en pensez-vous?

Tag découvert début juin sur le portail du local du Club d'activités subaquatiques, rue de Verdun.



Dans le cadre de sa politique anti-tag, la Municipalité participe à hauteur de 50% du coût du nettoyage des graffitis, sur présentation d'un devis. En effet, le nettoyage rapide des tags évite la recrudescence de nouveaux graffitis. Le mieux serait de les éviter... **Coût du nettoyage des tags pour la Commune sur**

plus d'infos

2013/2014 : 4033 €

Service technique de la Mairie au 04 78 57 82 82

Stationnement illégal et non-respect du code de la route, rue Joseph Moulin



Trop de mauvaises habitudes ont été prises par certains en matière de stationnement non autorisé, principalement sur les trottoirs, obligeant les piétons, les poussettes et les personnes à mobilité réduite à emprunter les voies de circulation automobile, ce qui représente un réel danger, surtout pour nos enfants. Ce problème a également pour conséquence de gêner le ramassage des ordures ménagères. La sanction devrait-elle devenir une normalité ?

Déjections canines devant la porte d'entrée d'un commerce, avenue Pierre Dumond. A qui la responsabilité?



Il est lamentable que les propriétaires d'animaux laissent leurs chiens et chats déféquer sur les trottoirs, espaces verts, chemins piétonniers et terrains privés.

Des parcs à chiens existent sur la Commune et 17 distributeurs de sachets plastiques permettent de ramasser les déjections canines.

En 2014 : 70 000 sacs ont été mis à disposition dans les distributeurs de la Commune, pour un coût total de près de 2 000 €

ÉVÉNEMENTS

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU CIVISME

2ème édition

de la Journée Citoyenne

Samedi 3 octobre au matin, avec l'appui de la Municipalité et la participation de plusieurs associations. L'objectif sera de mobiliser des habitants autour de la réalisation concrète de travaux d'amélioration ou de restauration du cadre de vie. Cette journée promeut de manière concrète les valeurs essentielles de la vie en société : l'entraide, la fraternité et le respect de l'espace public. Cette année, de nouvelles associations, dont l'Espace Jeunes, participeront et deux orientations nouvelles sont introduites : le bénévolat et la convivialité. Rendezvous le 3 octobre, rue Centrale, côté Médiathèque, de 9h à 12h

CLASSES EN 6

D) Programme des festivités d'été

Du 29 au 31 août: Tous à la vogue! (rue des Terres Plates), sous le signe de la BD avec Tintin et Milou.

Le samedi 29 août toute la journée, et le dimanche 30 dans la matinée, les classes en 6 parcourront la Commune pour proposer la traditionnelle brioche de la vogue. Réservez-leur un bon accueil.

Le dimanche 30 août, la « guinguette des 6 », de 15h à 20h devant l'Espace culturel Eole. Musique, buffet, buvette, rien ne manquera pour que vous passiez un après-midi dansant très agréable.

Enfin, le lundi 31 août à 14h, concours de boules à la longue au stade bouliste Antoine Guicherd, rue Joseph Moulin D

GREHC

Journées Européennes du Patrimoine

Après la balade de la journée du patrimoine de pays, le concert des Hot'Antiques et les animations au musée chaque dimanche, le GREHC et son musée vont participer au Forum des associations et surtout aux Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre, en coopération avec la Municipalité. Ces deux journées basées sur le passé, le présent et l'avenir de Craponne vous réservent quelques surprises : le samedi, la balade urbaine et ses animations vous conduiront de la Mairie au stade Trévoux (RDV devant la Mairie à 14h). Le samedi et le dimanche après-midi, exposition sur le passé et le présent de la Commune à la salle des Enfants de Craponne, de 14h à 18h30. Le musée de la blanchisserie sera aussi ouvert le dimanche de 14h à 18h30





Animations gratuites Contacts: grehc.contact@free.fr 04 78 57 23 37 infomairie@mairie-craponne.fr 04 78 57 82 82



Lancement d'un marché biologique

À partir du 3 septembre prochain, les Craponnois auront un nouveau rendez-vous pour consommer bio et local : le marché biologique, place Andrée-Marie Perrin, tous les jeudis de 15h à 19h30. Les producteurs (une dizaine pour le moment) vous invitent à les rejoindre pour le lancement du marché et découvrir leurs produits : fruits, légumes, viandes, poissons, pains, fromages, confitures, épicerie, etc. Cette initiative, qui complète l'offre de marchés existants sur la Commune (les mercredis et samedis matins) est accompagnée par l'ARDAB (association de producteurs biologiques du Rhône et de la Loire) dont la mission est de promouvoir une agriculture performante et respectueuse de l'environnement



Inauguration officielle du marché le jeudi 24 septembre, dans le cadre plus d'in cos de la semaine « manger bio et local c'est l'idéal ». A cette occasion, des animations et dégustations seront proposées sur les stands, de 15h à 19h.

ÉCONOMIE



SOLIDARITÉ-EMPLOIS

Appel aux employeurs **Craponnois**

Après plusieurs mois de fonctionnement, l'antenne de Solidarité-Emplois de Craponne n'a hélas pas terminée sa montée en régime car le nombre de Demandeurs d'Emploi (DE) augmente régulièrement. Face à cet afflux croissant, l'une des façons de répondre aux recherches des DE est de pouvoir leur proposer une plus grande quantité d'offres émanant de tous les pourvoyeurs d'emplois potentiels (PME, artisans, commerçants, etc.).

C'est pourquoi l'association lance un appel aux employeurs de Craponne qui le souhaitent pour pouvoir diffuser leurs offres d'emploi sur le site internet de Solidarité-Emplois. Ce service est gratuit et s'inscrit dans la volonté de rapprochement entre offres locales et demandeurs d'emplois



04 78 44 67 42 du lundi au vendredi de 14h à 17h - mail : service.offres@ solidarite-emploi.com

C'EST NOUVEAU!

De Courtier en prêt immobilier



Immoprêt propose des solutions de financement pour votre projet immobilier. Nos atouts : proximité, rapidité et 100% gratuit D



111 bis avenue Pierre Dumond, Le Forum Contacts : Maud Filippi au 06 37 51 18 94 et Thierry Choquard au 07 71 02 69 00 site: www.immopret.fr









LA PROTECTION DES CRAPONNOIS ET DES BIENS
PUBLICS EST AU PREMIER RANG DES PRIORITÉS DE
LA MUNICIPALITÉ. LA RÉUSSITE DE CETTE POLITIQUE
REPOSE PRINCIPALEMENT SUR UN PARTENARIAT ÉTROIT
ENTRE LA POLICE MUNICIPALE, LA GENDARMERIE DE
FRANCHEVILLE ET LES HABITANTS. UNE COOPÉRATION
AU QUOTIDIEN QUI REPOSE SUR UNE VALEUR COMMUNE :
LA CITOYENNETÉ.

Conjuguer sécurité et proximité



Craponne se développe et, malgré son cadre de vie privilégié, se retrouve de plus en plus souvent confrontée aux problématiques des grandes villes en matière de délinquance. En 2014, 294 faits de délinquance générale ont été constatés sur la Commune, contre 255 en 2013 (+15,29%). La tendance pour 2015 (de janvier à mai) démontre une augmentation significative de la délinquance générale, puisque 294 faits ont été constatés (principalement des infractions économiques et financières* avec 167 faits), contre 119 pour la même période en 2014. Si les cambriolages restent stables, les vols liés à l'automobile sont toujours en hausse. Les atteintes à l'intégrité physique connaissent l'augmentation la plus significative, passant de 11 à 23 faits. Le maintien de la tranquillité publique reste donc plus que jamais au cœur de nos priorités.

* Regroupent les escroqueries, les faux et contrefaçons, les infractions à la législation sur les chèques, les falsifications ou usages de cartes de crédit, le travail clandestin, les infractions sur les sociétés (comme l'abus de biens sociaux).

Source: gendarmerie de Francheville







radars pédagogiques sur la Commune



vitesse moyenne d'entrée sur Craponne



caméras de vidéoprotection seront installées début 2016



Franck Lambolez, Adjoint au Maire en charge de la sécurité (au centre) et Jacques Champion, Conseiller Municipal délégué (à droite), aux côtés de l'équipe de la Police Municipale.

Des moyens et des hommes au service de votre protection

Nous vous l'annoncions ces derniers mois : début juillet, la police municipale a été transférée au 15, Promenade du Vieux-Bourg, face à la place Andrée-Marie Perrin. Après plusieurs mois de travaux, ce déménagement dans un local neuf et plus central permet aux policiers municipaux et aux agents de surveillance de la voie publique d'être au contact direct des habitants et des commerçants. Cet espace plus accessible facilite également l'accueil de tous les usagers. Le recrutement d'un chef de police est en cours et les horaires de travail seront modifiés à partir de septembre prochain.

Nos actions en faveur de la sécurisation des abords des écoles se poursuivent. Depuis novembre 2014, des agents ont été recrutés par la Municipalité et formés à la surveillance des entrées et sorties des enfants. Cette première expérience très concluante a fait l'unanimité auprès des enfants, des parents et du corps enseignant. Elle sera reconduite dès la rentrée prochaine.

Favoriser le contact direct avec les habitants et les commerçants

La modernisation de notre parc de caméras de vidéoprotection sur les bâtiments publics interviendra début 2016. Une quinzaine de caméras seront installées. La vidéoprotection est destinée à la protection des habitants et des biens publics, dans le respect des libertés individuelles. Ainsi, les caméras filmeront uniquement la voie publique et les bâtiments ouverts à la population. Ce dispositif s'inscrit comme un outil supplémentaire mis au profit des secours et des forces de sécurité publique pour leur permettre d'adapter au mieux leurs interventions

Bien vivre ensemble : l'affaire de tous

De La vigilance de chacun d'entre nous à l'égard de ses voisins permet de préserver notre tranquillité et notre sécurité. Il est ainsi plus facile de lutter contre la petite délinquance, mais aussi parfois les cambriolages, ou tout simplement de veiller sur les personnes fragiles ou isolées (par exemple lors des plans « grand froid » ou « canicule »). La vigilance au quotidien, dans le respect de l'intimité et de la vie privée, permet d'alerter les forces de police plus rapidement. Cette solidarité fait appel au civisme et au bon sens de chacun et participe à préserver notre qualité de vie. Fin 2015, en accord avec les présidents de copropriétés qui le souhaitent, la Municipalité lancera une campagne « Voisins Vigilants », avec une formation des référents par la gendarmerie.

Les bons réflexes pour se protéger

- **Opération « Tranquillité Vacances » :** surveillance gratuite de votre habitation ou commerce par la police municipale et la gendarmerie pendant votre absence (vacances, hospitalisation, etc.). Renseignements et inscriptions : 04.78.57.80.76
- **« Stop Cambriolage » :** application gratuite lancée par le groupement de gendarmerie du Rhône pour vous informer, en temps réel, des cambriolages sur le secteur (disponible sur smartphone et tablette).

Réseau « Vigidel 69 » : informe par mail les commerces, entreprises et particuliers du département de tout phénomène délictuel commis, avec un ciblage par secteur d'activité. Chacun peut également informer la gendarmerie de toute anomalie constatée. Inscription au réseau auprès de la gendarmerie de Francheville au 04.78.59.40.40.

DOSSIER



Conseiller délégué en charge du suivi des dossiers de sécurité et de l'accessibilité des établissements recevant du public.

Dune commission municipale « sécurité » existe au sein du Conseil Municipal. Quels sont les membres qui la composent et quel est son rôle?

Cette commission a été créée en début de mandat, et la vice-présidence m'en a été confiée. Elle se compose d'élus et de Craponnois volontaires. Son objectif : être source de propositions afin d'améliorer la sécurité des biens et des personnes (circulation, stationnement, accessibilité) et lutter contre les incivilités. Nous appelons aussi les Craponnois à une plus grande vigilance au quotidien : fermer ses portes et volets (même pendant les fortes chaleurs), changer régulièrement les codes d'accès, etc. Ce sujet implique l'ensemble des citoyens dans leur comportement quotidien. Aussi, nous poursuivrons d'émettre nos suggestions pour la tranquillité et le bien- être de toutes et tous.

AGENDA ESPACE CULTUREL EOLE

SEPTEMBRE

REPRISE DU CINÉMA

Mercredi 16 · à 18h et 20h

■ TEMPS QU'À FAIRE CONTE / PERFORMANCE

Samedi 26 · 16h Tout public à partir de 7 ans

OCTOBRE

■ CONFÉRENCE LE GROENLAND, LÀ OÙ NAISSENT LES ICEBERGS

Samedi 3 · 20h30

THEATRE : CÉLIMÈNE ET LE CARDINAL

Samedi 10 · 20h30

THEATRE MUSICAL: CROCDUR LE PIRATE

Dimanche 25 - 17h Tout public à partir de 4 ans



Retrouvez tout l'agenda culturel de l'Espace Eole sur notre site web : www.mairie-craponne.fr rubrique Agenda



CONTE/PERFORMANCE À PARTIR DE 7 ANS



Description Conte / performance



Dans le cadre de la Palette 2015 TEMPS OII'À FAIRE

Une grande histoire à tiroirs où il est question de temps qui passe, de patience, de persévérance, d'espérance... Anne Kovalevsky et Gaël Dod ont déjà eu l'occasion de croiser leurs univers. Anne raconte, Gaël peint. Leurs mondes se croisent, se répondent. Les mots appellent les traits, la couleur amène l'histoire. Le spectacle débute devant un grand panneau blanc. Le début de l'histoire s'installe...

Samedi 26 septembre à 16h - Espace Culturel Eole

CONFÉRENCE

D Le Groënland. là où naissent les icebergs



Un film écrit et réalisé par Pierre Dutrievoz.

Une épopée polaire où le réel et l'imaginaire des enfants se confondent avec la poésie des Inuits.

Samedi 3 octobre à 20h30

THÉÂTRE

Célimène et le Cardinal



Vingt ans après, les amants de Molière, Alceste et Célimène, se retrouvent...

Une pièce de Jacques Rampal.

Avec Gaëlle Billaut-Danno et Pierre Azema

Molières 2015: nomination révélation féminine.

Samedi 10 octobre à 20h30

Découvrez la méthodologie **AUDITION CONSEIL** pour mieux entendre!



Laetitia JOUFFREY. audioprothésiste D.E. à Craponne vous invite à découvrir la méthodologie Audition Conseil.

"La baisse de l'audition est propre à chaque individu. De plus, une aide auditive aussi performante et sophistiquée soit-elle ne représente à elle seule que 50% de la solution. C'est pourquoi il est déterminant de bien comprendre les besoins et les attentes du patient afin de réaliser une correction auditive efficace.

Parlez-nous de la méthodologie Audition conseil?

"Cette méthodologie, aujourd'hui parfaitement maîtrisée, repose sur une écoute attentive des besoins, l'adaptation personnalisée de chaque équipement auditif, l'accompagnement et le suivi individualisé des patients. Le patient bénéficie chez Audition Conseil de contrôles réguliers et gratuits

pendant toute la durée de vie de ses aides auditives."

Que conseillez-vous aux personnes qui ont un doute sur leur audition?

"Le plus simple est de venir nous consulter. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous dans notre centre Audition Conseil."

Profitez de nos offres privilégiées

- Test gratuit de votre audition
- Devis et essai Gratuit

AUDITION CONSEIL

54 av. Edouard Millaud à CRAPONNE

0472661673

Parking gratuit



AUDITION CONSEIL, n°1 de la correction auditive - www.auditionconseil.fr

j.tisserand.nettoyage@gmail.com

Lavage de vitres et de moquettes Entretien d'immeubles et de bureaux Aspiration des garages, Enlèvement d'encombrants

B P 46

147 Bis Avenue Pierre DUMOND

TEL 06 48 64 62 59

69290 CRAPONNE







9, rue des Lilas 69290 Craponne

Tél.: 04 78 44 50 53 Fax: 04 78 07 15 03

Mail: agera.craponne@orange.fr



SYNDIC DE COPROPRIETE •

GESTION •

LOCATION •

Appartements - Villas •

TEL: 04 78 44 63 95 FAX: 04 78 57 97 33



W/W/W/ lozzamo=desti

médiathèque L'ODYSSÉE

ANIMATIONS À VENIR

LIR'AU PARC

Vendredis 24 et 31 juillet de 10h à 11h30 Dans le cadre de l'animation national « Lire en short », les bibliothécaires donnent rendez-vous aux enfants pour une animation lecture et proposeront des revues aux adultes. Lieu : Square des Gônes (à côté de la Poste)

■ TROC'ÉTÉ

Jusqu'au au 31 août Troc de livres (en bon état) et revues entre particuliers. Livres à déposer ou à prendre à l'accueil de la Médiathèque.





Retrouvez toutes les animations sur notre portail : mediathequeodyssee.mairiecraponne.fr

Contact : 04.78.57.82.85 Chemin des Jardins d'Eole



ÉTÉ 2015, LA MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE RESTE OUVERTE...



Horaires d'été du 15 juillet au 22 août 2015

Mercredi: 09h30/19h00 (sans interruption)

Vendredi : 15h00/19h00

Réouverture aux horaires habituels

le mardi 25 août à 15h.

ÉVÉNEMENT

Vente de livres, vinyles, CD

DU MARDI 8 AU SAMEDI 12 SEPTEMBRE AUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque organise sa traditionnelle vente de documents retirés des collections.

Ouvert à tous





)) La Médiathèque

passe en mode été!

Jusqu'au 31 août, empruntez des livres, BD, CD, DVD, revues, partitions, Cédéroms à volonté et 100% illimité pour tout l'été ▶

AGENDA ASSOCIATIF

AOÛT

E CONCOURS DE BOULES
BOULE DE CRAPONNE
Mercredi 19
Stade bouliste A. Guicherd

CLASSES EN 6
Du 29 au 31
Rue des Terres Plates

CLASSES EN 6
Dimanche 30 – à partir de 15h
Parvis de l'Espace culturel Eole

CONCOURS DE BOULES
CLASSES EN 6
Lundi 31
Stade bouliste A. Guicherd

SEPTEMBRE

DON DU SANG
DONNEURS DE SANG
Jeudi 3 – de 16h à 19h
Espace Rébuffat

RALLYE DES
BLANCHISSEURS
PATRONAGE LAIQUE DE
CRAPONNE
Dimanche 6
Départ salle des Enfants de
Craponne

CLASSES EN 7

Samedi 12 A 14h : concours de pétanque Stade bouliste A. Guicherd A 20h : repas Salle des Enfants de Craponne

TOURNOI « JOUER POUR ELLE »
PLC VOLLEY
Samedi 12 – à partir de 9h
Gymnase J. Rostand

BOULE DE CRAPONNE
Samedi 19 – à partir de 9h
Stade bouliste A. Guicherd

FORUM DES ASSOCIATIONS

DEcole de Musique



Retrouvez-nous au Forum des associations les 4 et 5 septembre ! Le dynamisme et le professionnalisme des enseignants sauront vous guider, vous et vos enfants au travers d'un parcours musical riche: éveil musical dès 4 ans et bassin de découverte instrumentale de 6 à 8 ans (découverte de 5 instruments prêtés par l'école), de nombreux instruments enseignés, des ensembles (harmonie, ensemble

à cordes, groupes de rock et jazz), un département "musiques actuelles" très actif et de nombreux concerts dans l'année. Nous faisons également partie du réseau ECOLY qui propose des projets ambitieux aux musiciens tout au long de l'année



Plus d'infos: http://edmcraponne.fr 04.78.44.88.06 - mail: edmcraponne@gmail.com

ACTIVITÉS

De Craponne Solidarité

L'association vous propose trois activités. Les inscriptions peuvent se faire directement auprès des responsables d'activités ou lors du forum des associations

Soutien scolaire : reprise des cours à partir du 14 septembre. Il concerne les élèves de niveau élémentaire et collège. Nous recherchons des bénévoles pour cette activité.

Contact: 04 69 67 36 89

Langue des signes : de l'initiation jusqu'à la 4^{ème} année (les lundis

18h-20h pour les 2ème et 3ème années, les mercredis 18h-20h pour les 1ère et 4ème années). En fonction du nombre d'intéressés, des stages enfants pourraient être mis en place pendant les vacances scolaires moyennant une cotisation réduite.

Contact: 04 78 57 96 29.

Français Langues Etrangères : apprentissage et renforcement du français pour les personnes ayant une langue maternelle différente (les lundis 14h-16h).

Contact: 04 78 57 12 16.

PLONGÉE

Participation à la foire de Pentecôte

Comme chaque année, le Club d'Activités Subaquatiques de Craponne a participé à l'animation de la foire de Pentecôte, moment important de la vie de la Commune pour lequel de nombreuses associations se mobilisent.

Tôt le matin, une piscine et deux barnums ont été installés aux abords de l'Espace Rébuffat, ainsi que tout le matériel nécessaire à la réalisation de baptêmes de plongée pour les 8-12 ans. Les combinaisons de plongée, masques, palmes, bouteilles, gilets et détendeurs, tous adaptés à la morphologie des enfants, ont été préparés et vérifiés ainsi que le matériel de sécurité. Equipés par des bénévoles, les enfants étaient ensuite pris en charge par les moniteurs, pour une immersion de 15 min et première initiation à la plongée. 44 baptêmes ont été réalisés sur la journée, chaque moniteur ayant passé près de 4 heures dans l'eau •

JEUX

Club Rencontres et Loisirs

Le Club propose des jeux de société, de cartes, des lotos, du scrabble et des animations et sorties pendant l'année (ouvert à tous les âges)



Salle Moiroux – 26, rue Centrale – les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 18h.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 19 et Dimanche 20 septembre Visites gratuites et commentées Programme complet sur www.mairie-craponne.fr, rubrique actualités

SPORT

Patronage Laïque

de Craponne

Section athlétisme

Cette saison 2014-2015 aura vu un accroissement significatif du nombre de licenciés (40) qui nous a amené à recruter un entraîneur adjoint bénévole et à plafonner le seuil maximum d'enfants. Début juin, une compétition à Francheville a vu la victoire et la 3ème place des deux équipes du PLC Athlétisme. Le 17 juin, les athlètes ont eu l'honneur d'aller assister à Parilly à un entrainement de Mélina Robert-Michon, vice-championne d'Europe et du monde de disque. Fête de l'athlétisme réussie le 29 juin au stade Berthaud. Pour la nouvelle saison, les inscriptions se feront pour les enfants nés entre 2003 et 2009.



Xavier BONIN au 04 78 57 50 69 pascale-bonin0020@orange.fr

Section gym



La saison gymnique du PLC s'est achevée par une belle récompense pour les poussines-benjamines qui finissent 2ème en finale de coupe du Rhône. Chez les garçons, Timoté se classe 1er de la catégorie poussins 2008. Nous avons eu d'excellents résultats cette saison encore : nos gymnastes et nos trampolinistes ayant ramené des médailles quasiment à chaque sortie! Merci à vous tous pour cette belle année!

Retrouvez les infos de notre section sur le site plc-craponne.org.



Frédérique Lasaygues au 06 87 59 02 55 f_b_las@orange.fr

Opposition municipale

Craponne à Venir

Anticiper aujourd'hui pour mieux gérer demain

Āvec l'été voici l'heure des bilans. La construction de nombreux immeubles s'achève, les nouveaux Craponnoises prennent possession de leurs appartements.

Bienvenue aux nouveaux arrivants qui permettent de rajeunir une population qui tend à vieillir et de maintenir un certain équilibre générationnel et social. S'ils sont sources de recettes pour la commune (fiscalité oblige), ils ont aussi des besoins, des attentes en termes d'infrastructures, d'équipements, de transport.

Aujourd'hui, par exemple, l'accroissement prévisible de population. les classes des écoles primaires de Craponne atteignent leur effectif maximal. Au cours du mandat précédent, nos élu-e-s n'ont pas manqué d'interpeller à plusieurs reprises le Maire pour l'alerter sur la progression rapide du nombre d'élèves. Conscient du problème, la liste Craponne à Venir avait programmé et budgété la construction de classes supplémentaires à l'école de la Gatolière (2ème phase de l'extension de ce groupe scolaire) pour pallier ce manque inéluctable de locaux à très court terme. Lors des élections municipales, la majorité des Craponnoises n'a pas choisi le programme défendu par notre liste. A ce jour, nous ne pouvons que faire au mieux avec les moyens dont nous disposons mais c'est avec une forte conviction que nous sommes engagé-e-s dans les actions que nous menons au sein du Conseil Municipal

Ce constat incite à la réflexion. A horizon 2030, la population de Craponne devrait se situer aux alentours de 12 000 habitants. Logiquement, cette croissance ne peut être réalisée sans compensation pour les habitants. Si nous ne pouvons pas aujourd'hui « pousser » les murs des écoles, nous ne pourrons pas non plus « pousser » les murs des équipements sportifs et culturels existants, renforcer l'offre de transport en commun, développer les activités commerciales et artisanales génératrices d'emplois. Pour prévoir demain, il est nécessaire de prendre aujourd'hui des décisions courageuses prévoyant les réserves foncières nécessaires et conduire une réflexion sérieuse notamment en termes de politique urbaine et économique. Arrêtons d'agir au coup par coup, de répondre aux besoins dans l'urgence sans anticiper les besoins de demain.

La révision du plan local d'urbanisme et d'habitat offre la possibilité de structurer un projet global pour les 15 années à venir. Chaque citoyen devra pouvoir apporter son point de vue.

Ce sera le sujet de la rentrée...

En attendant, nous vous souhaitons d'excellentes vacances!

Opposition municipale

Un nouvel élan pour Craponne

Nouveaux rythmes scolaires

Après une année scolaire de fonctionnement des nouveaux rythmes scolaires l'heure était au bilan quant à l'organisation de leur mise en place.

L'enquête réalisée par la commune auprès des familles a fait ressortir que les enfants ont globalement apprécié la variété et la qualité des activités proposées. Toutefois elle nous a donné raison sur un certain nombre de points importants pour lesquels nous avions fait part de notre inquiétude lors du conseil municipal du 10 juin 2014:

- la fatigue des enfants liée à un jour d'école supplémentaire. Les résultats confirment en effet qu'une grande majorité des familles qui ont répondu au questionnaire (74%) considère que leur enfant est plus fatigué que les autres années.
- le choix de la commune de la mise en place de plages horaires différentes en maternelle et en primaire, a rapidement posé des problèmes aux parents et assistantes maternelles ayant des enfants dans les deux structures, les obligeant à multiplier les trajets domicileécole. La deuxième conséquence étant l'augmentation de la fréquentation du restaurant scolaire par les petits de maternelle. Nous regrettons que bien qu'ayant conscience du problème, l'équipe majoritaire ait fait le choix de maintenir les horaires actuels.
- · le coût de la réforme supporté par les familles et la collectivité. La création d'un tarif social ou la mise en place d'une dégressivité avait été écartées par la majorité municipale au profit d'une prise en charge par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) des familles rencontrant des difficultés financières (Conseil municipal du 19/09/2014). Nous avons proposé en conseil du CCAS lorsque la question a été abordée et une solution recherchée pour simplifier les démarches pour les familles, que soit reprise l'idée d'un tarif social pour les familles à revenus très modestes, à l'instar du tarif social pour la restauration scolaire dont Patricia VALLON avait proposé la création lors du mandat précédent.
- l'impact de la réforme sur la vie associative. En effets plusieurs associations ont constaté une baisse de leurs adhérents enfants sur la saison 2014/2015

Nous sommes impatients de connaître le résultat de l'étude que le gouvernement devrait lancer en septembre prochain pour évaluer l'impact – positif ou négatif – des nouveaux rythmes sur les apprentissages des enfants.

Bonnes vacances à tous!

Majorité municipale

Ensemble pour Craponne

■ Une ville en mouvement

Une population qui croît à vive « ALUR ». Les collectivités locales subissent les effets de plusieurs lois votées par les gouvernements de gauche : d'abord dans le domaine de l'urbanisme : la loi ALUR impose une forte densification en zone urbaine, et Craponne n'y échappe pas. La révision du Plan Local d'Urbanisme et dre l'Habitat fournit donc au mois de septembre une belle opportunité d'échanger avec la population pour préparer l'avenir, et de réfléchir aux choix les plus appropriés sur les équipements collectifs au regard d'une population en croissance régulière.

Davantage dans « la boîte » à rythme. Ensuite, dans le domaine scolaire : les nouveaux rythmes ont modifié significativement la semaine de nos écoliers avec le mercredi matin travaillé et la création de temps d'activité périscolaires (TAP) répartis sur les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Si une large concertation et une forte implication des directeurs d'école, enseignants, ATSEM, personnels municipaux et animateurs extérieurs à Craponne a facilité la mise en place de véritables activités appréciées par les enfants (voir enquête de satisfaction de février 2015), ce dispositif impose aux communes des dépenses supplémentaires non négligeables. Pour maintenir des activités de qualité et favoriser encore leur diversité, il était donc inéluctable d'augmenter la participation des parents jusque là limitée à 12 % des dépenses. Cette participation représentera désormais 5 € par mois pour un élève de maternelle et 9 € par mois pour un élève d'élémentaire pour une quinzaine de TAP de 45 minutes. Par ailleurs, la modification de la carte scolaire n'avait que pour seuls objectifs de garantir et optimiser un remplissage équitable de l'ensemble des écoles craponnoises et offrir les conditions les meilleures d'apprentissage à nos enfants. Une réflexion a été amorcée à partir d'une étude réalisée sur les nouvelles constructions et celles à venir. Nous prendrons nos responsabilités le moment opportun pour calibrer nos équipements au regard des

Aqueducs : situation maîtrisée. Nous ne sommes pas encore propriétaire des aqueducs. Mais le dossier est suivi de près. Les travaux d'aménagement autour des aqueducs débuteront dès lors que cette étape sera franchie ▶

AGENDA MUNICIPAL

SEPTEMBRE

FORUM DES **ASSOCIATIONS**

Vendredi 4 de 17h à 21h et samedi 5 de 9h à 12h Espace Rébuffat

■ REUNION PUBLIQUE PLU-H

Jeudi 10 - 19h Salle des Enfants de Craponne

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Samedi 19 et dimanche 20 Programme sur www.mairiecraponne.fr

■ INAUGURATION DU MARCHE BIOLOGIOUE

Jeudi 24 - 18h Place Andrée-Marie Perrin

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 29 - 20h30 Salle du Conseil en Mairie

EXPOSITION « PALETTE 2015 »

Du 26 septembre au 4 octobre De 14h30 à 18h30 et week end de 10h à 18h30 Espace Rébuffat

OCTOBRE

■ 2^{èME} JOURNEE **CITOYENNE**

Samedi 3 - de 9h à 12h Rue Centrale, côté Médiathèque

■ 60 ANS DU MARCHE DE CRAPONNE

Samedi 10 - de 9h à 12h Place Andrée-Marie Perrin

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 17 – à partir de 14h30 Place Charles de Gaulle

MAIRIE DE CRAPONNE

1 place Charles de Gaulle BP 14 - 69290 CRAPONNE Tél: 04 78 57 82 82

Fax: 04 78 57 82 84

E-mail: <u>infomairie@mairie-craponne.fr</u> site: <u>www.mairie-craponne.fr</u>

Horaires d'accueil de l'État-civil :

Lundi, mardi, ieudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Mercredi et samedi : de 8h30 à 12h

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le mercredi 18 novembre. Ne seront assurés du ramassage que les objets Déchetterie de Francheville déposés avant 6h du matin.

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du dernier conseil municipal est disponible :

- · sur demande, en mairie
- sur <u>www.mairie-craponne.fr</u>
- > Rubrique Espace citoyen
- > le conseil municipal

POLICE MUNICIPALE

15. Promenade du Vieux-Bourg Tél: 04 78 57 80 76

MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE

Chemin des Jardins d'Eole

Tél: 04 78 57 82 85

E-mail: <u>mediatheque@mairie-craponne.fr</u> site: mediathequeodyssee.mai-

rie-craponne.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi et Vendredi : de 15h à 19h Mercredi: de 9h30 à 19h non stop Samedi: de 9h30 à 12h30

CULTURE

Tél: 04 78 57 82 82 sauf mercredi et samedi après-midi

Permanences Billetterie à l'Espace Culturel Eole

Mercredi : de 9h à 12h Samedi : de 10h à 12h

CCAS

Pôle Social « Colette Frainier » 1 Place Charles de Gaulle Tél: 04 78 57 82 81

Horaires d'ouverture au public :

lundi de 8h30 à 12h15, mardi et ieudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h, mercredi de 8h30 à 12h, vendredi de 8h30 à 12h15.

MARCHÉS

Le mercredi matin (producteurs de fruits et légumes), le jeudi de 15h à 19h30 (marché biologique) à partir du 3 septembre, et le samedi matin (marché forain)

Place Andrée-Marie Perrin

DÉCHETTERIES

19. rue de la Gare 69340 Francheville Tél.: 04 78 59 04 32

Déchetterie de St-Genis-les-Ollières Rue Louis Pradel 69290 Saint-Genis-les-Ollières

Tél.: 04 78 57 16 59

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde, appelez le 3237 (0,34€/min) ou consultez le site web : 3237.fr

NUMÉROS UTILES

- SAMU / URGENCE MÉDICALE tél. 15
- GENDARMERIE / URGENCE tél. 17
- · GENDARMERIE DE FRANCHEVILLE tél. 04 78 59 40 40
- · POMPIERS : tél. 18
- SOS MÉDECINS tél. 04 78 83 51 51
- CENTRE ANTIPOISON tél. 04 72 11 69 11
- ENFANCE MALTRAITÉE tél. 119 (appel gratuit)
- VIOLENCES CONJUGALES tél. 39 19



PLUS D'INFOS PRATIQUES

www.mairie-craponne.fr

